

trait aux avions à décollage et atterrissage courts et les véhicules tous terrains.

Le fait que l'on se soit mis d'accord pour que la réunion du comité consultatif se tienne, pour la première fois, au niveau ministériel, dénote l'importance attachée à ces questions.

Il a été finalement reconnu que le succès ultime de la tâche à entreprendre reposait largement sur l'entreprise privée, et qu'il y aurait lieu de favoriser un rapprochement, dans les mois qui viennent, entre les hommes d'affaires français et canadiens. J'ai prié, à cet égard, le ministre de l'Industrie et du Commerce de diriger une mission commerciale officielle, composée d'hommes d'affaires canadiens, qui doit se rendre en France en 1975.

A Bruxelles

A Bruxelles, où j'ai eu l'avantage de m'entretenir officiellement avec le premier ministre Tindemans et ses collègues du Cabinet ainsi qu'avec le premier ministre Thorn du Luxembourg, j'ai perçu la même intensité d'intention qu'à Paris, la même volonté de poursuivre les relations déjà excellentes qui existent entre nos pays, d'intensifier les contacts et les échanges et d'appuyer les initiatives canadiennes dans le domaine de la coopération multilatérale au sein de la Communauté européenne.

A Bruxelles, comme à Paris au début de la semaine, nous nous sommes entendus non seulement pour reconnaître les principaux problèmes à l'échelle planétaire mais aussi sur les solutions à leur apporter. Il est ressorti de nos délibérations que la menace que fait planer sur le monde la prolifération des armes nucléaires exige la conception et la mise en place de mécanismes de protection plus perfectionnés et efficaces. Nous sommes également convenus qu'il faut s'attaquer aux principaux problèmes de l'économie mondiale, soit l'inflation, le ralentissement de la croissance, les déficits de la balance des paiements, le recyclage, les négociations commerciales, et que la situation exige une attitude plus libérale que protectionniste. A ce sujet, le ministre des Finances et moi avons, au cours des six dernières semaines, déjà sollicité et obtenu les avis de huit présidents et premiers ministres et nous nous proposons de poursuivre ces efforts dans les semaines qui viennent.

Créer une nouvelle Europe

En plus de compter plusieurs États souverains, l'Europe de l'Ouest est aussi le siège de nombreux organismes internationaux: l'UNESCO et l'OCDE à Paris, l'OTAN à Bruxelles et d'autres ailleurs. Mais l'Europe est encore plus que cela. L'Europe est une "évolution", une réalité, dynamique, une idée, que en dépit de formidables obstacles, un groupe d'hommes inspirés essaient de convertir en une vivante communauté. L'Europe n'est pas une somme de nations: elle existe par et pour ces nations comme aussi à part de ces nations. Il ne suffit pas, se plaisait à répéter Jean Monnet d'additionner des nations ensemble, encore faut-il créer une nouvelle Europe. Or, sur ce continent, on a effectivement amorcé le lent et parfois difficile processus de la création. Cette Europe, l'Europe de l'avenir, aura une structure organique. Et pourtant, il est impossible de prévoir ce que seront les dimensions, la puissance et l'orientation de la nouvelle Europe. Mais il serait dangereux de ne pas prendre en considération le sens de la destinée qui commande cette évolution.

La Communauté économique européenne

Le Gouvernement canadien reconnaît le principe de la nouvelle Europe et l'appuie entièrement. Nous l'avons applaudi, la semaine dernière à Bruxelles, comme nous avons applaudi l'entrée, dans la Communauté européenne, de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark il y a deux ans. Et notre attitude a influé sur la manière dont est perçue notre position actuelle à l'endroit de la Communauté européenne. Cette initiative n'est qu'une façon parmi tant d'autres d'engager la Communauté dans une entreprise de coopération dynamique.

Nous voulons ajouter une dimension, nouvelle et cependant parallèle, aux relations que nous nous efforçons d'établir avec l'Europe des neuf, relations qui évolueront au fur et à mesure que la Communauté franchira la distance qui la sépare encore de la maturité; relations qui devront tenir compte des intérêts et de la personnalité du Canada, ces considérations devant se répercuter dans les prises de décisions; relations qui devront faire une large place à la consultation et qui seront empreintes de respect mutuel.

L'Europe doit décider

Cette démarche comporte sa part de nouveauté. La Communauté, et cela se comprend, ne sait pas encore quelle forme elle prendra, quelles seront ses juridictions et les pouvoirs qui seront les siens au cours des années à venir. Il n'appartient pas davantage au Canada de le dire. C'est à l'Europe seule qu'il incombe de décider. Mais il n'en reste pas moins que cette nouvelle Europe, qui absorbe déjà 20 p. 100 du commerce mondial, est appelée à jouer un rôle de plus en plus impérieux sur la scène internationale: dans les domaines du commerce, de la science, de l'économie, des finances, de la technologie et autres. Il serait dès lors tout à fait déraisonnable que le Gouvernement de notre pays ne tente pas d'établir des relations privilégiées avec elle. Il est évident qu'une entreprise comme celle-là se trouverait grandement facilitée si nous décidions d'attendre quelques années comme, apparemment, la plupart des autres nations du monde ont choisi de le faire. Mais une telle attitude équivaldrait à laisser de côté l'esprit d'invention qui anime en ce moment la Communauté et auquel nous désirons apporter notre contribution. En tout ceci, nous voulons nous soucier avant tout des intérêts du Canada.

Ces désirs, cette façon d'être et ces objectifs, la Communauté européenne les partage avec nous. Nos entretiens avec le président Ortolli, le vice-président Soames et d'autres commissaires de la Communauté économique européenne ont dissipé tout doute à ce sujet. Il y eut une remarquable concordance de vues tant sur le principe de ces nouvelles relations que sur la marche à suivre pour déclencher le processus. Ce processus sera lent à démarrer mais il faut commencer. A la suite de mes entretiens de Bruxelles, nous sommes convenus qu'il fallait amorcer une autre démarche, de nature à raffermir les liens entre le Canada et la Communauté européenne. Nous nous sommes entendus pour entreprendre des pourparlers préliminaires dans le proche avenir sur le caractère et la portée des négociations qui auront pour but de définir la forme et le contenu de nos relations.

A cette fin, les représentants du Canada et de la Communauté ont été priés de commencer sans tarder à convoquer des réunions. En outre, le pré-